LA "REMINGTON ARMS UNION METALLIC CARTRIDGE COMPANY"

Les usines "Remington Arms", d'Ilion, N. Y.; les usines "Remington Arms and Ammunitions" et la fabrique "U. M. C. Cartridge", de Bridgeport; la fabrique "Remington-U.M.C Cartridge", de Windsor, Ontario, Canada; la fabrique "Remington-U.M.C. Cartridge", de Brimedown (près Londres, Angleterre) et la fabrique jadis exploitée par la "Robin Hood Ammunition Co.", à Swanton (Vermont), achetée par la "Remington U. M. C. Co.," en juin 1915, ont été réunies en une seule compagnie incorporée sous le nom de "The Remington Arms Union Metallic Cartridge Company" et les actes d'incorporation ont été enregistrés en vertu des lois de l'Etat du Connecticut le 15 janvier 1916.

Le capital-actions est de \$60,000,000 divisé en 1,200,000 actions dont la valeur au pair est de \$50 chacune. De ce capital \$20,000,000 représentent les actions privilégiées à dividendes cumulatifs de 7 pour cent et \$40,000,000 les actions ordinaires.

*La nouvelle corporation continuera à exploiter tou-

tes les usines et fabriques ci-dessus nommées.

Les administrateurs de la Compagnie sont MM. M. H. Dodge, président; S. F. Pryor, 1er vice-président; C. L. Reirson, vice-président; C. C. Tyler, vice-président; George Bingham, secrétaire et trésorier.

Les bureaux principaux de la compagnie seront, comme de coutume, au 26e étage de l'édifice Wool-

worth, 233 Broadway, New York.

En outre des administrateurs mentionnés ci-dessus le personnel de l'administration comprend MM. T. S. Betts, sous-vice-président; A. F. Hebard, gérant général des ventes; H. G. Strugnell, sous-gérant général des ventes; C. W. Many, sous-trésorier; A. H. Meyerhoff, agent général des achats; T. L. Briggs, gérant de la publicité. M. Betts conserve aussi ses fonctions de gérant général des exportations avec, comme aide, M. Carroll Stevenson.

LA PROVINCIALE DU CANADA

On trouvera dans le présent numéro des extraits du rapport de la compagnie d'assurance sur la vie et contre l'incendie la Provinciale du Canada, et l'on constatera que cette compagnie est toujours très prospère, en dépit de la perturbation causée par la guerre.

Les recettes de la Provinciale-Vie ont été, en 1915, de \$109,116.71 les sommes payées aux porteurs de polices, de \$16.045.70 pour maladies et accidents, et pour mortalités. \$12.770, soit 5 pour cent du montant prévu

par les tables de mortalité.

L'Actif de la Provinciale-Vie au 31 décembre 1915 était de \$461.700.59, soit une augmentation pour l'année. de \$40,000.00 en chiffres ronds. Dans le cours de 1915, La Provinciale-Vie a augmenté son dépôt au gouvernement pour la garantie de ses assurés, de \$35,000.00 à \$50.000.00, montant maximum requis par la loi.

Le montant des polices d'assurance-vie en vigueur

au 31 décembre 1915 se chiffre à \$3.339.320.00.

La Provinciale-Vie, qui est en oriention depuis 1910, a déjà payé à ses porteurs de polices, tant pour assurances sur la vie que pour assurances maladie-accidents, au-delà de \$105,000.00 et, fait assez extraordinaire à noter, la Compagnie n'a jamais contesté une seule réclamation.

La Provinciale-Incendie, mieux connue sous le nom de The Provincial Fire Insurance Co., of Canada, a reçu en primes d'assurances dans le cours de 1915 la somme de \$93,601.28 et après avoir payé les réassurances cédées et les ristournes de primes, ses recettes nettes en primes accusent une augmentation de \$6,640 sur les recettes de 1914.

Dans le cours de l'exercice 1915, La Provinciale-Incendie a payé \$53,156.59 en réclamations, ce qui porte à au-delà de \$550,000.00 le total payé en réclamations à ses porteurs de polices depuis que la Compagnie est en opération (1903).

Au 31 décembre 1915, La Provinciale-Incendie n'avait aucune réclamation contestée, toute réclamation justifiée et due étant payée.

OCCASIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMERCE D'EXPORTATION

La nouvelle nous parvient de Londres que M. F. C. Armstrong, secrétaire de l'Association des Exportateurs Canadiens s'en revient au pays pour soumettre des renseignements qu'il a recueillis tant en Angleterre que sur le continent européen, au sujet des occasions qui s'offrent à nous pour augmenter notre commerce d'exportation, Partout dit-il, on est fermement décidé à ne pas permettre une renaissance du commerce allemand. A Paris il entendit beaucoup parler en termes élogieux de la participation que prendra le Canada à l'Exposition de Lyon, qui aura lieu en mars prochain.

